

Cycle de vie des couples et partage des tâches domestiques au sein des couples à Cotonou et Lomé

KPADONOU Norbert*
ADJAMAGBO Agnès**
GASTINEAU Bénédicte**
TOUDEKA Marie-Reine***
et l'équipe FAGEAC

Introduction

Dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest, comme dans bien d'autres, les normes sociales soutiennent une forte séparation des rôles masculins et féminins, tant dans la sphère professionnelle que domestique. De fait, au sein des ménages, c'est aux femmes que revient la quasi-exclusivité des tâches ménagères et des soins aux enfants. Pour beaucoup de femmes, ces rôles constituent des éléments importants de leur statut et de leur reconnaissance sociale : l'image de la bonne épouse passe en effet par l'entretien du foyer, le fait de savoir bien cuisiner et s'occuper des enfants (Adjamagbo *et al.*, 2009). Les études portant sur le sujet s'accordent pour souligner la faible contribution des hommes à ces travaux considérés comme « naturellement » féminins (Charmes, 2005 ; Herrera et Torelli, 2013 ; Abidemi, 2007). Les observations socio-anthropologiques montrent que quand une activité n'est pas déléguée à une personne extérieure à la famille, elle est alors spontanément confiée aux femmes (Jacquemin, 2012). En l'absence de structure de garde pour les enfants ou de système de soins médicaux à domicile, dès lors qu'il est besoin de garder les enfants en bas-âge, de s'occuper des personnes âgées, ou des malades, c'est vers l'épouse, la fille, la nièce ou la sœur que l'on se tourne. C'est aussi parce qu'on considère que ces activités relèvent d'aptitudes « naturellement » féminines et donc qu'on pense qu'elles ne demandent pas de qualification particulière qu'elles sont le plus souvent mal rémunérées, voire pas du tout.

En Afrique de l'Ouest, les femmes assument donc une grande part des travaux domestiques. Dans le même temps, nombreuses sont celles qui occupent un emploi sur le marché du travail. Leurs taux

* (CEFOP, IRD, UCL)

** (LPED, IRD)

*** (URD)

d'activité sont très élevés comparés à d'autres parties du continent. En effet, plus de 60 % des femmes ouest africaines travaillent ; soit trois fois plus qu'en Afrique du Nord par exemple (OCDE, 2011). On peut penser que la contribution féminine à l'économie de marché souffre du partage inégalitaire des tâches domestiques et parentales. Au cœur des débats sur l'emploi et les politiques familiales, depuis longtemps dans les pays occidentaux (Brugeilles et Sébille, 2009 ; Méda, 2005 ; Bauer, 2007)¹, cette question reste encore insuffisamment traitée par les scientifiques et largement occultée par les politiques en Afrique de l'Ouest.

Cette communication porte sur les modalités de partage des tâches domestiques dans les ménages à Lomé, capitale du Togo et à Cotonou², capitale économique du Bénin, deux villes caractérisées par une intense activité féminine. Notre approche introduit une dimension particulière à cette question : celle du temps. Nous nous intéressons précisément à voir si les pratiques liées à la prise en charge des tâches domestiques et parentales évoluent au cours du cycle de vie des individus et des couples. Les études précédentes sont centrées sur les femmes et montrent toutes une quasi absence des hommes dans les tâches domestiques et parentales. Notre contribution à cette littérature encore embryonnaire dans le contexte ouest africain est tout à fait originale. Nous nous intéressons à la minorité d'hommes qui, dans ce contexte social, contribuent aux tâches domestiques et parentales tout en essayant d'isoler les effets de génération, du cycle de vie des individus et des couples à Cotonou et à Lomé. Le choix du milieu urbain nous paraît particulièrement adapté pour un tel sujet, dans la mesure où les villes offrent aux femmes un plus grand éventail d'opportunités d'activités informelles et de micro profits qui les éloignent du domicile que le milieu rural (Le May-Boucher et Dagnelie, 2009). L'éloignement des femmes du domicile renforce la problématique du partage des tâches domestiques et particulièrement l'implication des hommes dans ces tâches. Les filles y ont par ailleurs au même titre que des garçons, plus de chance d'accéder à l'école et à des formes de sociabilités diversifiées plus favorables à l'évolution des rapports de sexes. Les villes constituent ainsi des espaces privilégiés d'apprentissage de nouveaux rôles psychologiques, sociologiques et familiaux (Locoh et Hesseling, 1997). La comparaison internationale permet en outre de tester la pertinence d'un modèle côtier qu'on assigne facilement à ces deux villes du golfe du Bénin (Herrera et Torelli, 2013).

Contexte

Cotonou et Lomé sont deux villes portuaires importantes d'Afrique de l'Ouest, peuplées d'environ un million d'habitants (un peu plus pour Lomé). Cotonou a cependant un poids relativement faible dans l'ensemble de la population urbaine (moins de 25 %) du pays comparé à Lomé (40 %). La croissance urbaine de ces villes repose en grande partie sur l'exode rural. Lomé se distingue par une immigration particulièrement forte et ancienne de femmes originaires des régions du sud du pays attirées par les opportunités de commerce (Toulabor, 2012).

¹ Dans les pays européens cette question de l'inégale répartition des tâches entre les femmes et les hommes est un enjeu fort de la conciliation travail-famille.

² La capitale officielle du Bénin étant Porto Novo.

À Cotonou, comme à Lomé les femmes sont très impliquées dans la vie économique. Caractéristiques des villes portuaires dominées par les échanges commerciaux internes et tournés vers l'international, leurs taux d'activité sont élevés : 60,9 % à Cotonou ; 66,9 % à Lomé³, contre respectivement 58,8 %, et 68,9 % pour les hommes (Roubaud et Torelli, 2013). Toutefois, malgré les progrès réalisés ces dernières années en matière de scolarisation, les femmes sont sous-représentées dans les emplois salariés du secteur formel de l'économie, ceux-ci étant essentiellement occupés par les hommes. C'est dans le secteur informel qu'on trouve une forte représentation féminine : plus de la moitié des actifs de ce secteur sont des femmes (Roubaud et Torelli, 2013). Plus des trois quart des femmes qui travaillent à Cotonou ou à Lomé exercent ainsi leur activité dans ce secteur, comme indépendantes, aides familiales ou comme salariées sans contrat écrit ni protection sociale. Malgré tout, la contribution des femmes aux revenus des ménages joue un rôle important dès le début des années 1980, lorsque la crise économique prive un grand nombre d'hommes de leur emploi salarié (Locoh, 1996). Bien que décrite comme précaire, mal rémunérée et à faible valeur ajoutée (Lachaud, 1997 ; Fourn et Vouhé, 2006 ; Kèkè et Biaou, 2010), l'activité des femmes n'en demeure pas moins essentielle pour la survie des familles⁴.

Dans le quotidien des femmes, les deux sphères du travail (rémunéré et domestique) se confondent très souvent. L'image de la commerçante, au marché ou sur le bord de la route, qui porte sur son dos son enfant en bas-âge est aussi fréquente que banale. Partout dans la ville, jusque dans les cours, il n'est pas rare de voir l'espace domestique (en principe réservé à la vie privée) servir de lieu de stockage de marchandises, de préparation de nourriture destinée à la vente ou bien encore transformé en atelier de coiffure ou de couture (Jacquemin, 2012). La frontière est floue entre le travail tourné vers le marché et celui destiné à la consommation et au bien-être du ménage. Cette caractéristique le rend difficilement appréhendable par les statistiques.

La recherche d'une définition mieux adaptée aux réalités des sociétés africaines a permis d'établir une distinction entre le travail dit de marché qui désigne toutes les activités de production de biens et de services destinés à être commercialisés sur le marché d'une part et les activités de services, rémunérées ou non, comprenant les activités domestiques (ménage, entretien de la maison, préparation de repas) ainsi que les activités de soin à la personne (soins aux enfants, aux personnes âgées, ou encore aux personnes malades ou handicapées) d'autre part. Cette définition large du travail permet de sortir de l'invisibilité tout un pan de la contribution des femmes à l'économie. Cependant, dans le calcul des taux d'activité, les Systèmes de Comptabilité Nationale (SCN) (qui se basent sur les recommandations du BIT) ne prennent souvent pas en compte le travail de production de ces biens et services consommés par le ménage (tels que la collecte de l'eau, du bois de chauffe ou encore la garde des enfants) ; ce qui fait que ceux qui s'y consacrent exclusivement, en l'occurrence très souvent les femmes, sont classés parmi les inactifs. Il en résulte une sous-estimation du travail des femmes (Herrera et Torelli, 2013).

³ Ces taux sont particulièrement élevés si on compare à celui observé, par exemple, à Ouagadougou au Burkina Faso, pays frontalier du Togo et du Bénin (49,6 %).

⁴ Cette représentation des rôles féminins (et masculins) à l'intérieur des foyers se prolongent jusque dans le monde du travail. Les femmes accèdent à des emplois dont les fonctions sont proches de celles qu'elles sont habituées à tenir à la maison : le ménage, les soins aux enfants, la préparation des repas, le rangement. Les femmes salariées occupent ainsi des emplois d'enseignantes, puéricultrices, infirmières, etc. Elles sont par ailleurs sous représentées dans les fonctions de responsabilités et de direction.

En Afrique, les études qui traitent du partage des tâches domestiques se sont pendant longtemps attachées davantage à les décrire, qu'à les expliquer. Les progrès qui ont été faits pour parvenir à une définition du travail mieux adaptée aux réalités africaines sont récents (Charmes, 2005). Les enquêtes emploi-temps, notamment ont servi de socle à des études levant le voile sur le travail en Afrique et en particulier sur l'activité des femmes. L'étude récente réalisée par Javier Herrera et Constance Torelli (2013) en est un bon exemple. Dans cette étude qui porte sur les pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), les auteurs examinent, d'une part, la répartition du temps de travail domestique entre les femmes et les hommes et, d'autre part, la répartition du temps domestique et du temps consacré aux activités de marché et son lien avec le taux d'activité féminine. Elle montre premièrement que si les femmes sont très absorbées par le travail domestique, cela ne signifie pas pour autant qu'elles sont moins impliquées dans les activités de marché. Autrement dit, le fait d'exercer une activité de marché pour une femme, n'implique pas qu'elle exécute moins de travaux domestiques que celle qui n'a pas d'activité. Les auteurs soulignent que ceci est particulièrement vrai pour des pays comme le Togo et le Bénin où les femmes sont confrontées à la fameuse « double journée ». Un deuxième résultat est que le niveau d'instruction n'a pas d'effet sur la part de temps consacrée aux tâches domestiques vs l'activité professionnelle. Les femmes les plus éduquées se consacrent autant aux tâches domestiques que les moins éduquées. Enfin, dernier résultat intéressant pour notre propos : l'implication des femmes dans les tâches domestiques varie avec l'âge. Celle-ci progresse régulièrement entre 10 et 25 ans, pour atteindre son point culminant à cet âge de la vie qui correspond au moment où les femmes se marient et ont des enfants. Le temps que les femmes consacrent aux travaux domestiques décroît ensuite progressivement avec l'âge. Les auteurs attribuent cela au fait qu'après 40 ans, les enfants ont grandi et peuvent alors se substituer à la mère dans la prise en charge de certains travaux. C'est donc aux deux extrêmes de leur cycle de vie que les femmes se consacrent le moins aux travaux domestiques, alors que pendant leur période la plus productive, elles cumulent travail domestique et travail pour le marché (Herrera et Torelli, 2013 : 251). Le scénario est inversé pour les hommes pour qui la moyenne d'heures consacrées aux travaux domestiques reste stable au cours du cycle de vie et diminue même à l'âge adulte. C'est dans l'enfance alors que les garçons sont sous l'autorité des aînés qu'ils y participent le plus (Herrera et Torelli, 2013 : 246). Face à ce constat du caractère quasi exclusivement féminin des tâches domestiques, on peut se demander quels sont les facteurs qui sont susceptibles de conduire les hommes à s'y impliquer. Est-ce que le désengagement des maris du travail domestique perdure tout au long de l'union, ou varie-t-il avec le temps ? Le désengagement des hommes se vérifie-t-il également pour ce qui relève de l'éducation et des soins aux enfants ?

Les travaux de Javier Herrera et Constance Torelli soulignent un effet de cycle de vie que nous souhaiterions tester à partir des données d'une enquête que nous avons réalisée à Lomé et Cotonou en décembre 2012. Nos données nous permettent de faire une analyse de l'évolution de la répartition des tâches domestiques et parentales au cours du cycle de vie des individus mais aussi des couples. Nous partons de l'hypothèse principale selon laquelle, les attentes et les marges de manœuvre des femmes sont différentes en début d'union de ce qu'elles sont à mesure que le couple « vieillit ». En effet, les obligations des femmes (en terme d'entretien de la maison, de préparation des repas, etc.) seraient plus importantes et la pression de la famille et de l'entourage plus forte en début de cohabitation alors que, le temps passant, les femmes parviendraient à s'affranchir de certaines obligations domestiques en développant tout un ensemble de stratégies en accord avec le conjoint ou à son insu. Ces attentes et manœuvres différenciées des femmes sont susceptibles d'induire des contributions également différenciées des hommes.

Données et méthodes

Source des données.

Les données que nous utilisons ici sont tirées de l'enquête *Activités économiques, partage des ressources et prise en charge des dépenses au sein des ménages urbains* (AEMU) réalisée dans le cadre du programme FAGEAC⁵. L'enquête s'est déroulée sur la même période (novembre-décembre 2012) à Cotonou et à Lomé⁶ avec des méthodes et des outils standardisés qui garantissent des données comparables. La taille de l'échantillon est de 500 ménages par ville. L'enquête s'est déroulée sur la base de deux questionnaires principaux. Un questionnaire ménage qui renseigne entre autres sur la composition du ménage, la participation des membres âgés de 6 ans et plus aux activités et aux dépenses du ménage. Un questionnaire individuel a été adressé à toutes les personnes âgées de 18 ans et plus dans tous les ménages de l'échantillon, soit un peu plus de 1000 individus (hommes et femmes) dans chacune des villes. Il renseigne les caractéristiques socio-démographiques des enquêtés, leurs histoires matrimoniales et génésiques, leurs formations et activités.

Les données de l'AEMU ne permettent pas de mesurer le temps consacré aux tâches domestiques. Mais on sait pour l'ensemble des personnes qui composent le ménage qui *participe habituellement* aux différentes tâches domestiques⁷ et aux dépenses récurrentes⁸. Le questionnaire ménage inclut également des données sur les tâches parentales⁹ et permet ainsi d'inclure cette dimension essentielle dans les analyses.

Analyses et variables mobilisées.

Dans un premier temps, nous présentons une analyse descriptive de la participation des hommes aux tâches domestiques et parentales, selon différentes caractéristiques. Nous avons choisi de nous concentrer sur deux tâches qui font sens sociologiquement dans les ménages des capitales étudiées : la préparation des repas d'une part et le suivi des devoirs des enfants de l'autre. La préparation des repas, représente une activité cruciale dans les ménages et à forte connotation féminine. La contribution des hommes à la cuisine ne va pas du tout de soi socialement et nécessite un réel engagement de leur part. Le soutien aux devoirs, a été choisi comme *proxy* de l'engagement parental. Tâche quotidienne, récurrente, elle concerne les deux parents.

⁵ Programme Familles, genre et Activités en Afrique de l'Ouest (FAGEAC-ANR-10-SUDS-005-01)

⁶ Une troisième ville a fait partie du programme que nous n'utilisons pas ici pour des raisons de disponibilité des données au moment de la rédaction de cet article.

⁷ Préparation des repas, vaisselle, lessive, repassage, entretien du logement, ravitaillement mensuel, courses quotidiennes, bricolage, jardin, bricolage, jardinage, corvées d'eau.

⁸ Loyer, eau, électricité, énergie (gaz, charbon, autre), alimentation, employée de maison. Nous laisserons cet aspect de côté dans nos analyses.

⁹ On sait ainsi, pour l'ensemble des enfants de moins de 12 ans, qui les emmène à l'école tous les jours, qui les aide dans les devoirs, leur prend le bain et qui les garde quand ils sont malades.

Dans un second temps, nous procédons à une analyse de type régression logistique et cherchons à savoir quels sont les facteurs qui déterminent la participation des hommes aux tâches domestiques. Nous abordons la notion de cycle de vie de façon indirecte par l'intermédiaire de deux variables : l'âge tout d'abord, qui permet de comparer les situations dans les couples à des âges différents et de repérer un éventuel effet de génération sur la répartition des tâches entre les conjoints. Ensuite, la durée de l'union qui permet d'appréhender l'effet du cycle de l'union sur les pratiques liées aux tâches domestiques. Nous testons ici l'hypothèse (formulée plus haut) que les attentes sociales à l'égard des femmes mariées et les marges de manœuvre dont elles disposent évoluent à mesure que le couple « vieillit ».

D'autres variables ont été mobilisées dans nos modèles pour rendre compte des caractéristiques du couple (écart d'âge ; écart de niveau d'instruction), des conjoints pris séparément (niveau d'instruction, religion, activité) mais aussi du ménage (présence d'adulte, présence d'enfant et niveau de vie). À travers la variable écart d'âge, nous cherchons à vérifier si une plus grande proximité d'âge entre les conjoints favorise une meilleure répartition des tâches. L'hypothèse habituellement faite dans la littérature étant que plus l'écart d'âge est important (la configuration classique étant que l'homme est plus âgé que l'épouse), moins l'épouse est à même d'imposer des choses à son mari.

Résultats

Implication des hommes dans les tâches domestiques à Cotonou et à Lomé

Nos données sont tout à fait révélatrices du déséquilibre hommes femmes dans la prise en charge des tâches domestiques. À Cotonou, comme à Lomé sur l'ensemble des membres des ménages ce sont elles qui à plus de 60 % participent aux tâches ménagères. La préparation des repas est l'activité la plus discriminante : elles représentent 72 % des membres qui le préparent régulièrement à Lomé, 77 % à Cotonou. Les résultats d'une enquête budget temps réalisée sur un sous échantillon des personnes enquêtées à Cotonou ont montré que les femmes consacrent en moyenne 2 heures par jour à la préparation des repas contre 20 minutes pour les hommes, soit 6 fois plus de temps (Adjicoudé, 2013). Lorsqu'il s'agit de prendre soin des enfants de moins de 12 ans, de les emmener à l'école, de leur donner leur bain ou de les garder quand ils sont malades, dans les trois quart des cas ce sont toujours les femmes qui s'en occupent, quelle que soit la ville. Les hommes s'impliquent un peu plus dans le soutien aux devoirs cependant : 47,3 % le font à Lomé ; 51,1 % à Cotonou.

Les hommes sont donc dans l'ensemble clairement peu investis dans les tâches ménagères et semblent un peu plus disposés à s'occuper des enfants (en dehors des soins toutefois). Qui sont ces (rares) hommes qui participent ? Les tableaux suivants décrivent un certain nombre de caractéristiques des hommes qui contribuent aux tâches domestiques et parentales.

Le tableau 1 montre que dans les deux villes, les jeunes époux contribuent plus à la préparation des repas que les plus âgés. Dix-huit pour cent des époux de moins de 35 ans à Cotonou participent habituellement à la préparation des repas. La proportion est encore plus élevée à Lomé : 44,3 %. Une très grande majorité des maris de 45 ans et plus (95,5 %) déclarent ne pas y prendre part ; 81,8 % à Lomé. S'agissant du soutien aux devoirs, la différence entre génération jeune et ancienne est moins prononcée.

À Cotonou par exemple, ils sont 35 % à le faire dans la classe d'âges des moins de 35 ans contre 38,3 % chez les plus âgés. Dans les deux capitales, ce sont les hommes de la tranche d'âge intermédiaires (35-44 ans) qui semblent contribuer plus au suivi des devoirs (54,0 % à Cotonou et 48,3 %) à Lomé.

Tableau 1. Répartition des hommes selon leur contribution à la préparation des repas et au suivi des devoirs des enfants par groupe d'âge

Tâches	Age de l'homme	Cotonou (%)			Lomé (%)		
		Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 ans et plus	Moins de 35 ans	35 à 44 ans	45 ans et plus
Repas	Homme ne contribue pas	81,91	88,17	95,52*	55,70	65,31	81,82*
	Homme contribue	18,09*	11,83	4,48	44,30*	34,69*	18,18
	Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs		94	93	67	79	98	132
Devoirs	Homme ne contribue pas	65,00*	45,98	61,70	61,64	51,72	78,41*
	Homme contribue	35,00	54,02*	38,30	38,36	48,28*	21,59
	Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs		80	87	47	73	87	88

* Différence de proportions de colonne significative, (test Z, méthode Bonferroni)

Source : AEMU, programme FAGEAC, 2012

Tableau 2. Répartition des hommes selon leur contribution à la préparation des repas et au suivi des devoirs des enfants par écart d'âge avec l'épouse

Tâches	Écart d'âge entre conjoint	Cotonou (%)		Lomé (%)	
		Moins de 3 ans	3 ans et plus	Moins de 3 ans	3 ans et plus
Repas	Homme ne contribue pas	80,00	90,48*	57,53	73,73*
	Homme contribue	20,00*	9,52	42,47*	26,27
	Total	100	100	100	100
Effectifs		65	189	73	236
Devoirs	Homme ne contribue pas	57,41	56,25	63,79	64,21*
	Homme contribue	42,59	43,75	36,21*	35,79
	Total	100	100	100	100
Effectifs		54	160	58	190

* Différence de proportions de colonne significative, (test Z, méthode Bonferroni)

Source : AEMU, programme FAGEAC, 2012

Les époux contribuent plus à la préparation des repas à Cotonou et à Lomé lorsqu'il y a moins de 3 ans de différence entre eux et leur épouse. Vingt pour cent des hommes ayant au plus deux ans de plus que

leur épouse contribuent habituellement à la préparation des repas contre 9,5 % de ceux qui ont au moins trois ans d'écart à Cotonou. La même tendance se dégage à Lomé également mais les proportions sont nettement plus élevées : respectivement 42,5 % et 26,3 %. L'écart d'âges entre époux ne semble pas influencer le suivi des devoirs par les pères à Cotonou. À Lomé, la contribution des hommes au suivi des devoirs varie peu selon l'écart d'âge entre conjoints mais les tests statistiques montrent néanmoins que la différence est significative.

Tableau 3. Répartition des hommes selon leur contribution à la préparation des repas et au suivi des devoirs des enfants par durée de l'union

Tâches	Durée de l'union	Cotonou (%)			Lomé (%)		
		0-5 ans	5-10 ans	10 ans et plus	0-5 ans	5-10 ans	10 ans et plus
Repas	Homme ne contribue pas	78,85	84,29	93,55*	56,00	59,26	78,65*
	Homme contribue	21,15*	15,71	6,45	44,00*	40,74*	21,35
	Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs		52	70	124	50	81	178
Devoirs	Homme ne contribue pas	82,05*	42,19	55,66	86,49*	60,53	60,00
	Homme contribue	17,95	57,81*	44,34*	13,51	39,47*	40,00*
	Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs		39	64	106	37	76	135

* Différence de proportions de colonne significative, (test Z, méthode Bonferroni)

Source : AEMU, programme FAGEAC, 2012

Les hommes contribuent plus à la préparation des repas dans les jeunes couples. Vingt et un pour cent des hommes à Cotonou et 40,7 % à Lomé dans les couples de moins de 5 ans contribuent à la préparation des repas contre respectivement 6,5 % et 24,5 % dans les couples de plus de 10 ans. On retrouve encore ici un effet similaire à celui de l'âge étant donné que les hommes les moins âgés sont sensés se retrouver dans les jeunes couples. Par contre les hommes contribuent plus au suivi des devoirs dans les couples les plus anciens que dans les jeunes couples et beaucoup plus à Cotonou qu'à Lomé.

Le tableau 4 montre que la participation des hommes à la préparation des repas n'est pas liée à leur niveau d'instruction à Cotonou. Le constat est un peu plus nuancé à Lomé où les époux les plus instruits (secondaire 2 et plus) semblent contribuer davantage à la préparation des repas que ceux qui ont fait au plus l'école primaire. Dans les deux villes, les hommes les plus instruits contribuent plus au suivi des devoirs des enfants que les moins instruits. Il s'agit là probablement plus d'une question de capacité que de volonté ou de disponibilité.

Tableau 4. Répartition des hommes selon leur contribution à la préparation des repas et au suivi des devoirs des enfants par niveau d'instruction

Tâches	Niveau d'instruction de l'homme	Cotonou			Lomé		
		Au plus primaire	Secondaire 1	Secondaire 2 et plus	Au plus primaire	Secondaire 1	Secondaire 2 et plus
Repas	Homme ne contribue pas	88,17	88,73	86,67	80,00*	67,31	63,64
	Homme contribue	11,83	11,27	13,33	20,00	32,69	36,36*
	Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs		93	71	90	95	104	110
Devoirs	Homme ne contribue pas	74,32*	52,46	43,04	76,92*	58,54	57,95
	Homme contribue	25,68	47,54*	56,96*	23,08	41,46*	42,05*
	Total	100	100	100	100	100	100
Effectifs		74	61	79	78	82	88

* Différence de proportions de colonne significative, (test Z, méthode Bonferroni)

Source : AEMU, programme FAGEAC, 2012

Quels facteurs expliqueraient la participation des hommes aux tâches domestiques et parentales ?

Nous avons ensuite analysé les facteurs qui favorisent la participation des hommes aux tâches domestiques dans un premier temps et aux tâches parentales dans un second temps, en raisonnant toutes choses égales par ailleurs. Le tableau suivant présente une première régression logistique sur l'implication de l'homme à la préparation des repas. Nous avons retenu des variables explicatives qui traduisent le cycle de l'union (sa durée) ; mais aussi l'âge de l'homme ; ainsi qu'un certain nombre de variables qui rendent compte des caractéristiques individuelles des conjoints (niveau d'instruction, activité, religion) et du type de ménage (nombre d'adultes et d'enfants présents dans le ménage ; niveau de vie).

Les résultats des régressions logistiques confortent la majorité des statistiques descriptives présentées plus haut. Le tableau 5 présente les risques relatifs pour les hommes en couple à Cotonou et à Lomé de contribuer à la préparation des repas. Les résultats montrent que la durée de l'union, variable importante du cycle de vie des unions, est un facteur explicatif de la participation des hommes à la préparation des repas. En effet, à Cotonou comme à Lomé, les hommes ont au moins trois fois plus de chance de préparer les repas dans les couples qui ont moins de cinq ans de vie conjugale que ceux qui en ont au moins dix.

Les résultats montrent à Cotonou et dans une moindre mesure à Lomé que l'écart d'âge entre les conjoints influence la participation des hommes à la préparation des repas. La probabilité qu'un homme contribue à la préparation des repas à Cotonou est 3 fois supérieure si leur différence d'âge est de moins de 3 ans. Le type d'activité de l'homme et celui de la femme expliquent aussi la participation des hommes à la préparation des repas à Lomé. Les hommes engagés dans une activité professionnelle sont plus enclins à participer à la préparation des repas que les hommes inactifs. De même, les maris de femmes actives participent plus à la préparation des repas à Lomé.

Par ailleurs, lorsqu'il n'y a aucun adulte de plus de 18 ans dans le ménage en dehors du couple, les hommes ont une probabilité trois fois plus grande de contribuer à la préparation des repas à Lomé. Les hommes qui vivent dans les ménages les plus pauvres s'impliquent aussi près de trois fois plus que ceux qui sont dans les ménages les plus riches à la préparation des repas à Lomé.

Tableau 5. Régression logistique sur la participation des hommes à la préparation des repas (odds ratio)

Variables explicatives	Modalités	Cotonou	Lomé
<i>Durée de l'union</i> (Réf : + de 10 ans)	0 à 5 ans	4,8*	3,9**
	5 à 10 ans	2,9	1,6
<i>Age de l'homme</i> (Réf : 45 ans et plus)	Moins de 35 ans	1,5	0,6
	35 à 44 ans	1,9	1,1
<i>Écart d'âge entre conjoints</i> (Réf : 3 ans ou plus)	Moins de 3 ans	2,9*	1,8
<i>Niveau d'instruction du couple</i> (Réf : Femme au moins autant instruite que l'homme)	Homme plus instruit	0,9	2,0
<i>Religion de l'homme</i> (Réf : Musulmane)	Aucune religion ou animiste	0,7	0,8
	Chrétienne	1,1	1,4
<i>Activité de l'homme</i> (Réf : Sans activité)	Indépendant	1,0	6,3**
	Salarié	0,6	3,4**
<i>Niveau d'instruction de l'homme</i> (Secondaire 2 ou supérieur)	Au plus primaire	0,9	0,6
	Secondaire 1	1,0	1,1
<i>Activité de la femme</i> (Réf : Sans activité)	Indépendante	0,5	2,1*
	Salariée	0,5	4,2*
<i>Niveau d'instruction de la femme</i> (Ref. Secondaire 2 ou supérieur)	Au plus primaire	1,7	0,5
	Secondaire 1	1,4	0,5
<i>Nombre d'adultes de plus de 18 ans en plus du couple</i> (Réf : Un adulte et plus)	Pas d'adulte	1,2	3,2**
	Moins de 3 enfants	0,7	1,7
<i>Dépense journalière par tête du ménage</i> (Réf. Quartile 4)	Moins de 3 enfants	0,7	1,7
	Quartile 1	0,6	2,8*
	Quartile 2	0,6	1,5
	Quartile 3	0,7	1,6
	Constante	0,1	0,01
Effectifs		234	309

* p < 5 %, ** p < 1 %

Source : Enquête AEMU, programme FAGEAC 2012

Le tableau 6 montre les résultats du modèle explicatif de la participation des hommes au suivi des devoirs des enfants. Il montre les risques relatifs que les hommes en couples ont de suivre les devoirs des enfants âgés de moins de 12 ans dans le ménage. Il est à noter que ces résultats concernent le suivi

des devoirs de tous les enfants de moins de 12 ans du ménage et non des seuls enfants biologiques du couple. La durée de l'union influence le suivi des devoirs des enfants par les hommes mais différemment à Cotonou et à Lomé. Si l'effet est positif à Lomé, il est par contre négatif à Cotonou. À Cotonou, les hommes ont une probabilité plus grande de contribuer au suivi des devoirs des enfants dans les couples de 5 à 10 ans que dans les couples ayant plus de 10 ans de vie conjugale. À Lomé, les hommes dans les plus jeunes couples sont moins enclins à participer au suivi des devoirs. On note aussi à Lomé que les plus jeunes hommes (moins de 35 ans et 35-44 ans) ont une probabilité plus élevée que les plus âgés (45 ans et plus) de suivre les devoirs des enfants.

Tableau 6. Régression logistique sur la participation des hommes au suivi des devoirs des enfants (odds ratio)

Variables explicatives	Modalités	Cotonou	Lomé
<i>Durée de l'union</i> (Réf : + de 10 ans)	0 à 5 ans	0,3	0,1**
	5 à 10 ans	2,9*	0,4*
<i>Age de l'homme</i> (Réf : 45 ans et plus)	Moins de 35 ans	1,1	3,5*
	35 à 44 ans	2,0	2,6*
<i>Écart d'âge entre conjoints</i> (Réf : 3 ans ou plus)	Moins de 3 ans	0,5	0,4
<i>Niveau d'instruction du couple</i> (Réf : Femme au moins autant instruite que l'homme)	Homme plus instruit	0,3	0,460
<i>Religion de l'homme</i> (Réf : Musulmane)	Aucune religion ou animiste	0,6	1,0
	Chrétiennes	1,1	0,6
<i>Activité de l'homme</i> (Réf : Sans activité)	Indépendant	2,6	2,8*
	Salarié	4,2*	2,4*
<i>Niveau d'instruction de l'homme</i> (Secondaire 2 ou supérieur)	Au plus primaire	0,1**	0,2*
	Secondaire 1	0,3*	0,9
<i>Activité de la femme</i> (Réf : Sans activité)	Indépendante	1,2	1,6
	Salariée	0,7	2,9
<i>Niveau d'instruction de la femme</i> (Secondaire 2 ou supérieur)	Au plus primaire	3,1	0,8
	Secondaire 1	3,3	0,5
<i>Nombre d'adultes de plus de 18 ans en plus du couple</i> (Réf : Un adulte et plus)	Pas d'adulte	0,7	2,4*
<i>Nombre d'enfants de moins de 12 ans dans le ménage</i> (Réf : Plus de 3 enfants)	Moins de 3 enfants	0,4*	0,9
<i>Dépense journalière par tête du ménage</i> (Quartile 4)	Quartile 1	0,6	0,5
	Quartile 2	0,4	0,4
	Quartile 3	0,8	0,7
	Constante	0,8	0,7
Effectifs		214	248

* p < 5 %, ** p < 1 %

Source : Enquête AEMU, programme FAGEAC 2012

Le type d'activité des hommes est un facteur explicatif de leur contribution au suivi des devoirs des enfants. En effet, les salariés ont quatre fois plus de chance que les hommes sans activité de suivre les devoirs des enfants à Cotonou. À Lomé, les travailleurs indépendants et les salariés ont plus de deux fois de chances de participer au suivi des devoirs des enfants que les sans-emplois.

Le niveau d'instruction de l'homme a un effet positif sur la participation des hommes au suivi des devoirs des enfants. Les hommes qui ont un niveau lycée et plus ont une probabilité plus élevée de suivre les devoirs des enfants que les autres et cela dans les deux villes.

À Lomé, lorsqu'il n'y a pas d'adulte de plus de 18 ans en dehors du couple dans le ménage, les hommes ont une probabilité deux fois supérieure de contribuer au suivi des devoirs. Par contre à Cotonou le risque de participer au suivi des devoirs des enfants est plus élevé chez les hommes dans les ménages ayant plus de trois enfants de moins de 12 ans.

Conclusion

Les données que nous utilisons ici ne nous permettent pas d'établir une analyse rétrospective de l'organisation domestique et parentale des couples tout au long de leur cycle. En effet, nous n'avons pas recueilli de trajectoires des couples indiquant les changements de mode d'organisation en termes de partage des tâches domestiques ou des soins aux enfants. Ce type de données, difficiles à collecter, n'existent pas à notre connaissance mais permettraient certainement d'éclairer très utilement la question du fonctionnement des ménages et des unions et plus généralement celle des conditions de vie des ménages urbains.

Nous proposons néanmoins une approche indirecte du cycle de vie en considérant la durée de vie conjugale. Cette variable s'avère très discriminante dans l'étude de la répartition des tâches domestiques entre les hommes et les femmes au sein des unités conjugales. Elle montre en effet que les couples jeunes, c'est-à-dire qui n'ont que quelques années de vie commune, ont tendance à partager plus équitablement la préparation des repas que les couples plus anciens. On peut y voir un effet de génération, que nos analyses descriptives soulignent, puisque c'est bien parmi les jeunes générations qu'on observe une plus forte implication des hommes dans la préparation des repas. Néanmoins, nos analyses en régression logistique, qui permettent de contrôler l'effet de génération sur les pratiques, montrent que l'effet de la durée de l'union est prégnant. Il semble bien que si les hommes s'impliquent dans les tâches domestiques dans les premières années du mariage, ils tendent à se désengager à mesure que l'union vieillit. Ces résultats confortent donc notre hypothèse de départ et vont dans le sens de ceux mis en avant par Javier Herrera et Constance Torelli (2013).

La tendance observée pour les tâches domestiques s'inverse pour les tâches parentales. Les hommes mariés semblent davantage s'occuper de leurs enfants avec le temps. Cet effet est probablement dû au choix de la variable (suivi des devoirs) qui est elle-même dépendante du temps puisque le besoin de devoirs change avec l'âge de l'enfant. Dans les jeunes couples avec des enfants en bas-âges, la question des devoirs ne se pose pas. Il faut attendre que les enfants grandissent et atteignent une classe où des devoirs sont donnés pour que les besoins apparaissent. Ce choix s'est imposé à nous du fait que nous avons trop peu de pères dans notre échantillon qui contribuent aux autres tâches parentales dont nous

disposons dans nos données, à savoir prendre le bain aux enfants ou les garder quand ils sont malades. Néanmoins nous avons pu contrôler en partie cet effet en insérant dans la régression le nombre d'enfants de moins de 12 ans présents dans le ménage dont la plupart est scolarisée.

Les variables relatives au niveau d'instruction du couple ne semblent pas jouer sur la participation des hommes à la préparation des repas. Elles jouent en revanche sur le soutien aux devoirs des enfants, ce qui semble logique. En revanche l'activité joue. Dans les deux villes, toutes choses égales par ailleurs, lorsque l'homme travaille comme indépendant ou salarié, il est plus enclin à participer à la préparation des repas que lorsqu'il ne travaille pas. Résultat intéressant, il est aussi plus concerné par la cuisine quand sa femme travaille. Il semble donc que les hommes qui exercent une activité sont plus ouverts à un mode d'organisation allant vers le partage des tâches ménagères et qu'ils soient par ailleurs disposés à participer quand leurs femmes travaillent. Le fait qu'il n'y ait pas d'autre adulte résidant dans le ménage semble aussi favoriser ce partage, à Lomé en particulier.

Que ce soit en début ou en fin d'union, il faut retenir que les femmes assument la très large majorité des tâches domestiques. La progression de la scolarisation des filles, la participation croissante des femmes au marché du travail ne semblent pas se traduire par un partage plus égalitaire des tâches domestiques entre les sexes. Le fait que les femmes assument tout le travail domestique doit être analysé dans le contexte africain où la quasi-totalité des tâches domestiques ne sont pas substituables par le marché (externalisation de certaines tâches) ou par des appareils électroménagers. Quand une femme se libère d'une tâche, c'est le plus souvent pour la confier à une autre femme et dans un cadre informel.

Les résultats de notre étude montrent cependant une certaine variabilité des modèles d'organisation domestiques autour de la question du partage des tâches telles la préparation des repas et le suivi des devoirs des enfants. Ils montrent aussi l'imbrication des facteurs sociaux et économiques et des caractéristiques individuelles du couple. Ils permettent de mettre en exergue certaines catégories de couples qui à un moment de leur union partagent de façon plus équitable les tâches domestiques et à leur façon remettent en question le modèle « traditionnel » qui confèrent à la femme l'ensemble des charges du foyer et des soins aux enfants. Les différences entre Lomé et Cotonou sont particulièrement intéressantes. Il semble bien que l'organisation des unités conjugales entre les deux capitales renvoie à des modèles différents plus enclins à Lomé au partage des tâches entre les conjoints. Ce constat nous oblige à nuancer l'idée d'un modèle côtier ouest africain et nous incite à approfondir nos analyses pour mieux cerner les représentations culturelles, les variables politiques et économiques qui influencent les modes de fonctionnement des ménages urbains.

Références bibliographiques

- Abidemi A. R. 2007. Masculinité et partage des rôles au sein du ménage à Ibadan, Nigeria in : Locoh Thérèse (dir), *Genre et sociétés en Afrique, Implications pour le développement*, Paris, INED, pp. 261-278.
- Adjamagbo A., Antoine P., Beguy D., Dial F. B. 2009. Comment les femmes concilient-elles mariage et travail à Dakar et à Lomé ? in : Amadou Sanni Mouftaou, Klissou Pierre, Marcoux Richard, Tabutin Dominique (dir.), *Villes du Sud, Dynamiques, diversités et enjeux démographiques et sociaux*, Agence Universitaire de la Francophonie, Éditions des archives contemporaines, Paris, pp. 103-124.

- Adjicoude B. 2013. Budgets-Temps à Cotonou : analyse de la répartition des temps domestiques et parentaux entre femmes et hommes dans les ménages à Cotonou, Mémoire de master 2 - Populations et Dynamiques urbaines, Cotonou Centre de Recherche et de Formation en matière de Population, Université d'Abomey Calavi, 42 p.
- Bauer D. 2007. Entre maison, enfant(s) et travail : les diverses formes d'arrangement dans les couples, *Etudes et Résultats*, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), n° 570, avril, 2007, 8 p.
- Brugeilles C., Sebille P. 2009. La participation des pères aux soins et à l'éducation des enfants, *Politiques sociales et familiales*, n° 95, mars 2009, pp. 19-32.
- Charmes J. 2005. Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance. In : *Tiers-Monde*. 2005, tome 46 n° 185. Pp. 255-279
- De Vreyer P., Roubaud F. (dir). 2013. *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Paris, IRD/AFD, 456 p.
- Fourn E., Vouhe C. 2006. *Mission d'étude sur le profil genre du Bénin*, projet d'appui à l'ordonnateur national, 9 ACP BEN 012, Rapport final, septembre 2006.
- Herrera J., Torelli C. 2013. Travail domestique et emploi : quel arbitrage pour les femmes ? in : De Vreyer Philippe, Roubaud François (dir), *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Paris, IRD/AFD, pp. 231-260.
- Jacquemin M. 2012. *Petites Bonnes d'Abidjan. Sociologie des filles en service domestique*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques Sociales, 216 p.
- Keke J.-C., Biaou A. 2010. Dynamique du marché du travail au Bénin, Projet de renforcement des capacités en conception et analyse des politiques de développement (CAPOD), *Études & Documents* n° 002/2010, 39 p.
- Lachaud J.-P. 1997. Exclusion du marché du travail, inégalité et genre dans les capitales africaines : une méthode nouvelle de mesure, *Tiers-Monde*, tome 38, n° 152. pp. 777-799.
- Le May-Boucher P., Dagnelie O. 2009. Within beninese households: how spouses manage their personal income, septembre 2009, p. 29
- Locoh T., Hesselting G. 1997. Femmes, pouvoir, sociétés, *Politique Africaine*, n° 65, pp. 3-20.
- Locoh T. 1996. Changements de rôles masculins et féminins dans la crise : la révolution silencieuse, in : Coussy Jean, Vallin Jacques (dir.), *Crise et population en Afrique. Crises économiques, programmes d'ajustement et dynamiques démographiques*, Paris, CEPED, Les études du CEPED, n° 13, p. 445 - 470.
- Méda D. 2005. Concilier travail et famille. Deux valeurs fortes en concurrence, *Informations sociales* 8/2005 (n° 128), p. 60-71
- OCDE. 2011. Cuisiner, s'occuper des enfants, construire ou réparer : le travail non rémunéré à travers le monde, *Panorama de la société 2011*, Paris, OCDE, 22 p.
- Roubaud F., Torelli C. 2013. L'emploi, le chômage et les conditions d'activité sur les marchés urbains du travail. Principales spécificités, in : De Vreyer Philippe, Roubaud François (dir), *Les marchés urbains du travail en Afrique subsaharienne*, Paris, IRD/AFD, p. 53-96.
- Toulabor C. 2012. Les Nana Benz de Lomé. Mutations d'une bourgeoisie comprador, entre heur et décadence, *Afrique Contemporaine* n° 244, 2012/4, p. 69-80.